



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 29 mai 2017 à 15 h
555, rue Chabanel Ouest, bureau 600**

PRÉSENCES :

Monsieur Pierre Gagnier, Maire d'arrondissement
Madame Émilie Thuillier, Conseillère du district d'Ahuntsic
Madame Lorraine Pagé, Conseillère du district du Sault-au-Récollet
Monsieur Harout Chitilian, Conseiller du district de Bordeaux-Cartierville
Monsieur Pierre D Desrochers, Conseiller du district de Saint-Sulpice

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Michèle Giroux, Directrice d'arrondissement
Madame Lisa Siminaro, Directrice – Performance, greffe et services administratifs
Monsieur Louis Lapointe, Directeur des travaux publics
Monsieur Laurent Legault, Directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
Monsieur Richard Blais, Chef de division - Urbanisme, permis et inspections
Madame Chantal Châteauvert, Secrétaire d'arrondissement
Madame Micheline Pilon, Secrétaire-recherchiste

Ouverture de la séance.

Le maire d'arrondissement constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 15 h 06.

10.01

CA17 09 0136

Constater l'avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 29 mai 2017 à 15 h.

Il est proposé par le maire Pierre Gagnier
appuyé par la conseillère Lorraine Pagé

et résolu

DE constater l'avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 29 mai 2017 à 15 h.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.02

Période de questions du public.

Aucune question.

10.03

CA17 090137

Donner un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement modifiant le Règlement sur l'occupation du domaine public (R.R.V.M., c. O-0.1) de l'ancienne Ville de Montréal à l'égard du territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, afin que l'installation de manèges arrimés au sol et activés par un moteur dans les parcs relevant de la compétence du conseil d'arrondissement puisse être autorisée par ordonnance.

Avis est donné par le maire Pierre Gagnier qu'il sera présenté pour adoption, lors d'une prochaine séance, un Règlement modifiant le Règlement sur l'occupation du domaine public (R.R.V.M., c. O-0.1) de l'ancienne Ville de Montréal à l'égard du territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, afin que l'installation de manèges arrimés au sol et activés par un moteur dans les parcs relevant de la compétence du conseil d'arrondissement puisse être autorisée par ordonnance.

40.01 1171940001

Levée de la séance

Tous les points inscrits à l'ordre du jour ayant été traités, la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville du lundi 29 mai 2017 est levée à 15 h 09.

70.01

Pierre Gagnier (S)

Maire d'arrondissement

Chantal Châteauvert (S)

Secrétaire d'arrondissement